

## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2025

Fonds de court terme et de revenu

### **Fonds de revenu d'actions privilégiées BNI**

#### **Notes sur les énoncés prospectifs**

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexacts dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

---

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca), en consultant le site Internet de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

## Analyse du rendement par la direction

### Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025, les parts de la Série Investisseurs du Fonds de revenu d'actions privilégiées BNI ont produit un rendement de 6,55 % comparativement à 7,30 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice des actions privilégiées S&P/TSX (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 8,42 % au cours de la période, de 588,90 millions de dollars au 31 décembre 2024 à 539,31 millions de dollars au 30 juin 2025.

Le marché des actions privilégiées a commencé l'année avec prudence, réagissant à l'incertitude économique et aux corrélations avec le marché boursier. Une forte baisse au début d'avril a fait chuter l'indice des actions privilégiées de plus de 7%, mais la confiance est revenue en mai et juin, les prix ayant fortement rebondi. Le nombre limité de nouvelles émissions et les rachats réguliers ont créé un environnement favorable pour le marché secondaire.

En ce qui concerne les nouvelles émissions, nous avons constaté deux nouvelles émissions au cours du premier semestre de l'année, toutes deux des actions privilégiées institutionnelles de 1 000 \$. La Banque CIBC a émis le premier privilège institutionnel de 1 000 \$ de l'année (750 millions de dollars), suivie d'IAG en juin (400 millions de dollars). Les émissions ont été très bien accueillies et continuent de se négocier au-dessus du prix d'émission.

Dans ce contexte, le Fonds a sous-performé son indice de référence pour la période. La sous-performance résulte principalement d'une surpondération dans les perpétuels qui a enregistré le rendement le plus faible au sein des différentes structures. Cependant, notre sélection au sein des réinitialisations fixes a atténué la sous-performance, les réinitialisations fixes à faible écart réagissant positivement à une augmentation de la demande.

Au cours des 6 derniers mois, le fonds a investi jusqu'à 11,46 % de son actif net dans Brookfield Corp et jusqu'à 12,16 % de son actif net dans Enbridge inc.

### Événements récents

Dans un contexte de changements sur le marché, l'exposition aux réinitialisations fixes et aux perpétuels a diminué en raison de l'augmentation des soldes de trésorerie pour les rachats de fin de mois. Les actions privilégiées demeurent attrayantes en raison de la hausse des rendements obligataires et des réinitialisations importantes des coupons à venir, ce qui devrait stimuler les flux de trésorerie des investisseurs. Les rachats continus limitent l'offre, ce qui accroît l'attrait d'un revenu de dividendes fiscalement avantageux. Le gestionnaire de portefeuille maintient une surpondération des perpétuels à taux fixe en raison de leurs solides fondamentaux et croit qu'une combinaison équilibrée de perpétuelles à taux fixe et de réinitialisation à taux fixe aide à gérer l'incertitude liée aux taux d'intérêt. L'approche de placement restera axée sur la qualité, l'équilibre et la valeur relative.

### Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

#### Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

#### Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

#### Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1<sup>er</sup> août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1<sup>er</sup> août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrées en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

#### Distribution et rémunération des courtiers

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNEP achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

## Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	<b>Exercice terminé le 30 juin 2025</b>
<b>Total des frais de courtage</b>	211 655,15 \$
<b>Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale</b>	-

## Détentions

Au 30 juin 2025, Banque Nationale Investissements inc. détenait 186,81 titres du fonds pour une valeur de 2 189,46 \$, ce qui représentait près de 0,0004 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Au 30 juin 2025, Intact Compagnie d'assurance détenait 21 446 121,54 titres du fonds pour une valeur de 251 348 544,39 \$, ce qui représentait près de 46,5493 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Intact Compagnie d'assurance et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

## Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- a) l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- b) l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- c) l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- d) l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- e) la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

## Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

## Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

## Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres <sup>†</sup>
Série Investisseurs	1,25 %	60,00 %	40,00 %
Série Conseillers*			
Frais initiaux**	1,25 %	60,00 %	40,00 %
Frais reportés - 1 à 6 ans	1,25 %	20,00 %	80,00 %
Frais réduits - 1 à 3 ans	1,25 %	20,00 %	80,00 %
Frais réduits - 4 ans et plus	1,25 %	60,00 %	40,00 %
Série F	0,50 %	—	100,00 %
Série O	s.o.***	—	100,00 %

<sup>(\*)</sup> Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

<sup>(\*\*) Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.</sup>

<sup>(\*\*)</sup> Taux applicable à tous les placements, y compris les placements existants dans la Série Conseillers avant le 14 mai 2015, les programmes d'investissement systématique, les réinvestissements de distributions et les échanges.

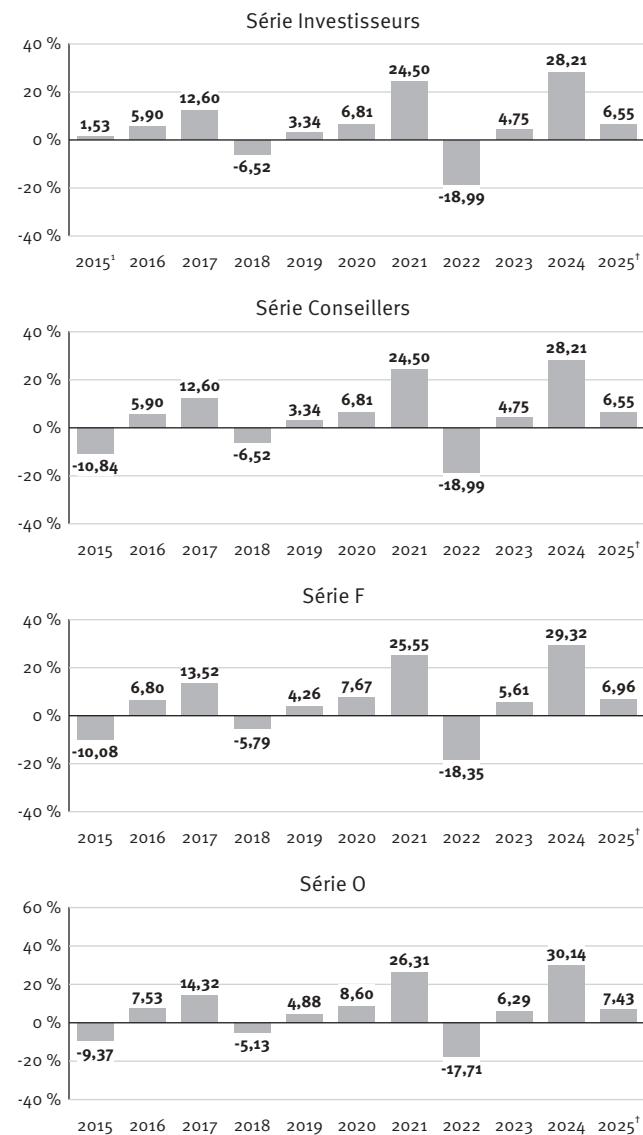
<sup>(\*\*\*)</sup> La série O n'est offerte qu'à des investisseurs approuvés qui ont conclu une entente relative à un compte de parts de la Série O avec Banque Nationale Investissements inc. Les critères d'approbation peuvent inclure l'importance du placement, le niveau d'activité prévu à l'égard du compte et l'ensemble des placements de l'investisseur auprès de BNI. Aucuns frais de gestion ne sont imposés au fonds relativement aux parts de la Série O. Des frais de gestion sont négociés avec les investisseurs et payés directement par ceux-ci et ils s'ajoutent aux frais d'administration à taux fixe. BNI ne paie pas de courtages ni d'honoraires de service aux courtiers qui vendent des parts de Série O. Il n'y a aucun frais de souscription payable par les investisseurs qui achètent des parts de Série O.

## Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

## Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



<sup>(a)</sup> Rendements pour la période du 30 octobre 2015 (début des opérations) au 31 décembre 2015.

<sup>(b)</sup> Rendements pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 juin 2025.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

### Séries Investisseurs\* / Conseillers

<sup>(\*)</sup> La Série Investisseurs a été créée le 30 octobre 2015.

Période comptable terminée	Début des opérations : 22 novembre 2007					
	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,93	8,89	8,92	11,40	9,42	9,20
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,30	0,56	0,58	0,51	0,49	0,50
Total des charges	(0,09)	(0,16)	(0,14)	(0,16)	(0,18)	(0,14)
Gains (pertes) réalisée(s)	0,37	0,29	(0,16)	0,19	0,21	(0,16)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,11	1,80	0,11	(2,69)	1,70	0,28
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(2)</sup></b>	0,69	2,49	0,39	(2,15)	2,22	0,48
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—	—
des dividendes	0,22	0,42	0,43	0,35	0,30	0,35
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,22	0,42	0,43	0,35	0,30	0,35
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	11,43	10,93	8,89	8,92	11,40	9,42

#### Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	Début des opérations : 22 novembre 2007					
	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	97 509	105 292	96 791	118 072	163 117	120 221
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	8 532 289	9 626 092	10 890 094	13 249 998	14 305 974	12 757 321
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	1,54	1,54	1,54	1,54	1,54	1,55
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	1,54	1,54	1,54	1,54	1,54	1,55
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	0,08	0,07	0,04	0,06	0,07	0,10
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	12,85	25,13	7,46	30,98	18,83	24,28
Valeur liquidative par part (\$)	11,43	10,94	8,89	8,91	11,40	9,42

### Série F

Période comptable terminée	Début des opérations : 16 mai 2008					
	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	11,33	9,21	9,25	11,83	9,77	9,52
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,31	0,58	0,60	0,53	0,51	0,52
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,07)	(0,08)	(0,09)	(0,07)
Gains (pertes) réalisée(s)	0,38	0,30	(0,16)	0,20	0,22	(0,15)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,13	1,87	0,17	(2,80)	1,78	0,64
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(2)</sup></b>	0,78	2,67	0,54	(2,15)	2,42	0,94
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—	—
des dividendes	0,28	0,52	0,53	0,46	0,40	0,41
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,28	0,52	0,53	0,46	0,40	0,41
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	11,84	11,33	9,21	9,25	11,83	9,77

#### Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	Début des opérations : 16 mai 2008					
	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	187 639	209 623	186 670	265 775	396 857	286 393
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	15 845 337	18 487 033	20 267 209	28 751 469	33 543 113	29 301 697
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,71	0,70	0,71	0,71	0,72	0,72
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,71	0,70	0,71	0,71	0,72	0,72
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	0,08	0,07	0,04	0,06	0,07	0,10
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	12,85	25,13	7,46	30,98	18,83	24,28
Valeur liquidative par part (\$)	11,84	11,34	9,21	9,24	11,83	9,77

## Série O

Actif net par part <sup>(1)</sup>	Début des opérations : 22 novembre 2007					
Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	11,20	9,10	9,11	11,64	9,61	9,36
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,31	0,57	0,59	0,52	0,50	0,51
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisés(e)s	0,37	0,30	(0,16)	0,19	0,23	(0,16)
Gains (pertes) non réalisés(e)s	0,15	1,80	0,13	(2,71)	1,61	0,43
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(2)</sup></b>	0,82	2,66	0,55	(2,01)	2,33	0,77
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—	—
des dividendes	0,31	0,57	0,56	0,51	0,46	0,47
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,31	0,57	0,56	0,51	0,46	0,47
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	11,72	11,20	9,10	9,11	11,64	9,61
<b>Ratios et données supplémentaires</b>						
Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	254 167	274 433	222 007	208 822	253 910	157 832
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	21 694 241	24 473 509	24 397 109	22 928 715	21 807 873	16 428 818
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	0,08	0,07	0,04	0,06	0,07	0,10
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	12,85	25,13	7,46	30,98	18,83	24,28
Valeur liquidative par part (\$)	11,72	11,21	9,10	9,11	11,64	9,61

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

<sup>(4)</sup> L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

<sup>(5)</sup> Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

<sup>(6)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

<sup>(7)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

<sup>(8)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2025

### Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,7
Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, série 7	2,5
TC Energy Corp., 2,15 %, série 3	2,5
Banque Toronto-Dominion, Taux variable, échéant le 31 décembre 2099	2,4
Enbridge Inc., 4,96 %, série L	2,4
Great-West Lifeco Inc., 2,18 %, série N	2,4
Banque Toronto-Dominion, 3,90 %, série 1	2,2
Brookfield Corp., 3,24 %, série 24	2,1
Enbridge Inc., 4,00 %, série 3	2,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,60 %, série 43	1,9
Corporation Financière Power, 2,31 %, série P	1,9
Corporation Financière Power, 4,95 %, série K	1,8
Fortis Inc., 3,91%, série M	1,8
Banque Royale du Canada, 3,60 %, série BF	1,7
Banque Royale du Canada, 4,20 %, échéant le 24 février 2070	1,6
Brookfield Corp., 4,61 %, série 28-A	1,6
Brookfield Renewable Energy Partners, 3,14 %, série 1	1,5
Société Financière Manuvie, 3,80 %, série 19	1,5
Corporation Financière Power, 4,80 %, série S	1,4
Brookfield Corp., 3,85 %, série 26	1,3
Brookfield Renewable Energy Partners, 4,35 %, série	1,3
Canadian Utilities Ltd., 4,60 %, série 1	1,3
Corporation Financière Power, 4,50%, série 23	1,2
TC Energy Corp., 3,27 %, série 1	1,2
TC Energy Corp., 3,76 %, série 9	1,2
	<b>46,5</b>
Total de la valeur liquidative	539 314 927 \$

### Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Finance	51,7
Énergie	17,4
Services aux collectivités	13,9
Obligations	7,5
Services de communication	5,0
Biens de consommation de base	0,4
Immobilier	0,4
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,7

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).